B-1

RELATION

DE LA PRISE DES FORTS

DE CHOUEGUEN, OU OSWEGO,

& de ce qui s'est passee cette annee
en Canada.

Fts. Oswego & Ontario capt & destr. by Montcalm Aug 13-14, 1756

1756.

F1031 R3

La plaquette qu'on a reimprimée ici à petit nombre appartient à Mr. Samuel L. M. Barlow de New York, et a été retrouvée par Mr. H. Harriffe parmi d'autres pièces fur le Canada, imprimées a Grenoble de 1754 jusqu'à 1760 par Cuchet, et fort probablement de ses preffes.

Le Marquis de Montcalm en s'addreffant au Ministre de la Guerre dit : " Les dispositions que j'avois arrêtées sont si fortes contre les regles ordinaires que l'audace qui a été mise dans cette entreprife doit paffer pour téméraire en Europe." C'etoit en effet l'action la plus hardie de la guerre et a produit un effet indicible en France.

Cette feuille volante a du être tirée pour repandre la nouvelle d'un triomphe si complete.

RELATION

De la priſe des Forts de CHOUEGUEN, *ou* OSWEGO; *& de ce qui s'eſt passé cette année en Canada.*

LES nouveaux préparatifs que les Anglois ont faits pour envahir le Canada, malgré les mauvais ſuccès de leurs entrepriſes de l'année derniere, ont été auſſi publics en Europe qu'en Amérique. L'on s'y étoit attendu; & indépendamment des diſpoſitions qui ont été faites dans cette Colonie pour ſa défenſe, le Roi y a envoyé un renfort de Troupes avec des proviſions de toutes les eſpeces.

Dès la fin de la Campagne de l'année derniere, le Marquis de Vaudreuil, Gouverneur & Lieutenant Général de la Nouvelle France, prit des arrangements pour faire harceler continuellement les Anglois dans leurs propres Colonies. Il a tenu, durant tout l'hyver, en campagne des Détachements de Canadiens, de Soldats & de Sauvages. Ces Détachements ont fait des incurſions de tous les côtés. Les Sauvages ont tué beaucoup de monde. On a enlevé une quantité conſidérable de beſtiaux. Il y a eu un grand nombre de maiſons & de magaſins brûlés. Les campagnes ont été abandonnées dans pluſieurs endroits des frontieres des Colonies Angloiſes; & tous ces mouvements ont ſervi efficacement, non-ſeulement à augmenter le mécontentement qu'avoit cauſé parmi elles l'injuſtice des projets de leurs Gouverneurs, mais encore à faire naître des embarras & des difficultés qui ont empêché l'exécution de ces projets dans le printemps.

Le Marquis de Vaudreuil ne s'en est pas tenu là. En prenant toutes les autres précautions qui lui ont paru praticables pour pourvoir à la ſûreté de toutes les frontieres du Canada, il a formé le projet d'attaquer les Anglois eux-mêmes dans leur Etabliſſement de Choueguen ſur le Lac Ontario.

Tout le monde ſait que cet Etabliſſement eſt une invaſion qu'ils ont faite en pleine paix. Il n'étoit queſtion d'abord de leur

part que d'une ſimple Maiſon de commerce. C'eſt ſous ce ſeul point de vue qu'ils en firent la propoſition en 1728, aux Sauvages Iroquois, qui ne les auroient pas vus tranquillement ſe fortifier tout-d'un-coup dans le voiſinage de leurs Habitations. On ſentit cependant dès-lors en Canada quel étoit leur véritable objet dans cet Etabliſſement, qui devoit les mettre à portée non-ſeulement d'envahir le commerce des Lacs que les François n'avoient jamais partagé avec aucune Nation Européenne, mais encore de couper, par le centre même de la Colonie de Canada, la communication des poſtes qui en dépendent. Les Gouverneurs François ſe contenterent cependant de reclamer contre cette uſurpation. Le Roi en fit porter dans le temps des plaintes à la Cour Britannique, où elles ont été conſtamment renouvellées dans toutes les occaſions. Mais les Anglois, ſans ſe mettre en peine de la juſtice de ces plaintes, & abuſant toujours de l'eſprit de paix qui a réglé dans tons les temps la conduite de la France, ſe ſont fortifiés peu à peu à Choueguen; de maniere qu'ils y avoient établi trois Forts, ſavoir:

1°. Le Fort Ontario placé à la droite de la Riviere, au milieu d'un plateau fort élevé. Il conſiſtoit en un quarré de trente toiſes de côté, dont les faces briſées par le milieu étoient flanquées par un rédent placé à l'endroit de la briſure. Il étoit fait de pieux de 18 pouces de diametre applanis ſur deux faces, parfaitement bien joints l'un à l'autre, & ſortants à terre de 8 à 9 pieds. Le foſſé qui entouroit le Fort avoit 18 pieds de largeur ſur 8 de profondeur. Les terres qu'on en avoit tirées avoient été rejettées en glacis ſur la contreſcarpe & en talus fort roide ſur la berme. On avoit pratiqué des creneaux & des embraſures dans les pieux à fleur de terre rejettée ſur la berme; & un échaffaudage de charpente régnoit tout autour, afin de tirer par deſſus. Il y avoit huit canons & quatre mortiers à doubles grenades.

2°. Le vieux Fort de Choueguen, ſitué ſur la rive gauche de la Riviere, conſiſtant en une Maiſon à machicoulis & crenelée au rez de chauſſée & au premier étage dont les murs avoient trois pieds d'épaiſſeur & étoient entourés à trois toiſes de diſtance d'une autre muraille de 4 pieds d'épaiſſeur ſur 10 de hauteur, crenelée & flanquée par deux groſſes tours quarrées. Il y avoit de plus un retranchement qui entouroit, du côté de la campagne, le Fort où les Ennemis avoient placé 18 pieces de canon & 15 mortiers & obuſiers.

3°. Le Fort Georges, ſitué à 300 toiſes en-delà de celui de Choueguen ſur une hauteur qui le dominoit. Il étoit de pieux & aſſez mal retranché en terre ſur deux faces.

C'eſt principalement du moyen des avantages que cet Etabliſſement donnoit aux Anglois, qu'ils s'étoient flattés d'envahir le Canada. Leur deſſein étoit d'abord de s'emparer du Fort du Niagara & de celui de Frontenac. Maîtres de ces deux postes, ils auroient coupé abſolument la communication, non-ſeulement des Pays d'en haut, mais encore de la Louisianne : ils auroient fait tomber une des principales branches du commerce de Canada ; & en enlevant à cette Colonie une partie de ſes Sauvages alliés, ils ſe ſeroient trouvés à portée de l'attaquer de toutes parts dans tous ſes Etabliſſements.

Le Marquis de Vaudreuil fut informé, dès le commencement de l'hyver, que pour l'exécution de ce projet les Ennemis faiſoient raſſembler des Troupes avec des proviſions conſidérables de munitions de toutes eſpeces dans les Forts de Choueguen. Il fit d'abord marcher un Détachement de troupes de Canadiens & de Sauvages ſous le commandement du Sieur de Lery, pour aller attaquer un Fort où étoit le principal entrepôt de ces approviſionnements. Ce Fort fut enlevé d'aſſaut au mois de Mars, & détruit avec tous les Bâtiments qui en dépendoient ; & toutes les munitions, qui s'y trouvoient en grande quantité, furent enlevées, brulées ou jettées dans la Riviere. Le Marquis de Vaudreuil fit un autre Détachement de 700 hommes, ſous les ordres du Sieur de Villiers, Capitaine de la Colonie, pour aller intercepter les transports qui devoient ſe faire ſur la Riviere de Choueguen ; & ce Détachement y détruiſit en effet, dans les premiers jours de Juillet, un Convoi d'environ 200 Bâtiments, où plus de 500 Anglois furent tués on faits prisonniers.

Le ſuccès de ces expéditions confirma le Marquis de Vaudreuil dans ſon projet contre Choueguen. Il ne pouvoit eſpérer d'y reuſſir, qu'autant qu'il ne ſeroit pas pénétré par les Ennemis, & qu'il ne leur donneroit pas le temps de faire paſſer dans ce poſte les nouveaux ſecours qu'ils deſtineroient pour l'attaque des deux Forts François. Ainſi, dans la diſtribution qu'il a faite au commencement du Printemps, des forces de la Colonie pour la défenſe de toutes ſes frontieres, il a porté ſes principales attentions du côté du Lac Ontario.

Sous prétexte des ſecours néceſſaires à la défenſe particuliere

des Forts de Niagara & Frontenac, il y a raſſemblé des Troupes & y a fait paſſer de l'Artillerie avec des munitions de guerre & de bouche. Il a fortifié le Détachement du Sieur de Villiers ſur la Riviere de Choueguen ; & après s'être aſſuré de la ſituation actuelle de l'Etabliſſement Anglois & de la réunion des Troupes qu'il deſtinoit pour l'expédition, & de tout ce qui leur étoit néceſſaire pour l'exécuter, il a rappellé le Marquis de Montcalm de la frontiere du Lac Champlain, où il l'avoit deſtiné comme dans le poſte où devoient ſe paſſer les opérations les plus intéreſſantes, & il l'a fait partir ſur le champ pour le Fort de Frontenac, avec les ordres & les inſtructions néceſſaires pour l'expédition de Choueguen dont il devoit être chargé.

Le Marquis de Montcalm, à ſon arrivée à Frontenac le 29 Juillet, y a trouvé tout raſſemblé, à l'exception du Détachement du Sieur de Villiers, que le Marquis de Vaudreuil avoit fortifié, & dont le Sieur Rigaud de Vaudreuil, Gouverneur des trois Rivieres, avoit été prendre le commandement. Ce Détachement s'étoit déja porté ſur la Riviere même de Choueguen à la Baie de Niaouré, où le Marquis de Vaudreuil avoit marqué le rendez-vous général.

Les Troupes deſtinées pour l'Expédition, compoſoient environ 3000 hommes, y compris le Détachement commandé par le Sieur de Rigaud, & qui devoit ſervir d'avant-garde.

Le Marquis de Montcalm n'a pas perdu de temps pour ſe mettre en état de partir du Fort Frontenac. Après avoir pourvu aux diſpoſitions néceſſaires pour aſſurer la retraite, en cas que des forces ſupérieures la rendiſſent inévitable, il a donné ordre à deux barques armées ſur le lac Ontario, l'une de 12, & l'autre de 16 canons, de ſe mettre en croiſiere dans les parages de Chouéguen : Il a établi une chaîne de découvreurs, Canadiens & Sauvages, ſur le chemin de cette Place à la Ville d'Albanie pour y intercepter les Couriers ; & dès le 4 Août, il s'est embarqué à Frontenac avec la premiere diviſion de ſes Troupes, compoſée du Bataillon de la Sarre & de celui de Guyenne avec 4 pieces de canon, & eſt arrivé le 6 à la Baie de Niaouré, où la ſeconde diviſion compoſée du Bataillon de Béarn, de Miliciens, & des Bateaux chargés de l'Artillerie & des vivres, s'eſt rendue le 8.

Le même jour, le Marquis de Montcalm fit partir l'avant-garde, commandée par le Sieur de Rigaud, pour s'avancer à trois lieues de Choueguen dans une Anſe, nommée l'Anſe-aux-Cabannes. La

premiere Diviſion y étant arrivée le 10 à deux heures du matin, l'avant-garde ſe porta quatre heures après, par terre & au travers des bois, à une autre Anſe, ſituée à une demie-lieue de Choueguen, pour y favoriſer le débarquement de l'Artillerie & des Troupes. La premiere Diviſion ſe rendit à minuit dans cette même Anſe. Le Marquis de Montcalm parvint à faire établir auſſi-tôt une batterie ſur le Lac Ontario, & les Troupes paſſerent la nuit au bivouac à la tête des Bateaux.

Le 11, à la pointe du jour, les Canadiens & les Sauvages s'avancerent à un quart de lieue du Fort Ontario, ſitué, comme on l'a dit, ſur la rive droite de la Riviere de Choueguen, & en formoient l'inveſtiſſement. Le Sieur de Combles, Ingénieur, qui avoit été envoyé à trois heures du matin pour déterminer cet inveſtiſſement & le front d'attaque, fut tué, en revenant de ſa découverte, par un de nos Sauvages qui l'avoit eſcorté, & qui dans l'obſcurité le prit malheureuſement pour un Anglois. Le Sieur Deſandrouins, autre Ingénieur, traça à travers des bois, en partie marécageux, un chemin reconnu la veille, pour y conduire de l'Artillerie; & ce chemin, commencé le 11 au matin, fut pouſſé avec tant de vivacité, qu'il ſe trouva perfectionné le lendemain. On avoit en même temps établi le Camp, la droite appuyée au Lac Ontario, couverte par la batterie établie la veille, & qui mettoit les Bateaux hors d'inſulte; & la gauche à un marais impraticable.

La marche des François, que la précaution de n'aller que de nuit & d'entrer pour faire halte dans les rivieres qui les couvroient, avoit jusqu'alors dérobée aux Ennemis, leur fût annoncée le même jour par les Sauvages, qui allerent fuſiller jusqu'au pied du Fort. Trois barques armées ſortirent à midi de la Riviere Choueguen, vinrent croiſer devant le Camp, firent quelques décharges de leur Artillerie; mais le feu de notre batterie les força de s'éloigner.

Le 12, à la pointe du jour, le Bataillon de Béarn arriva avec les Bateaux de l'Artillerie & des vivres. La décharge de ces Bateaux fut faite ſur le champ, en preſence des Barques Angloiſes qui croiſoient devant le Camp: La batterie de la greve fut augmentée: Le parc de l'Artillerie & le dépôt des vivres furent établis; & le Sieur Pouchot, Capitaine au Régiment de Béarn, reçut ordre de faire fonction d'Ingénieur pendant le ſiege. La diſpoſition fut faite pour l'ouverture de la tranchée le ſoir même: Le Marquis de Montcalm en donna la direction au ſieur de Bourla-

maque, Colonel d'Infanterie, & commanda ſix piquets de Travailleurs de cinquante hommes chacun, pour cette nuit, avec deux compagnies de Grenadiers pour les ſoutenir.

Avec toute la diligence poſſible, on ne peut commencer qu'à minuit le travail de cette tranchée, qui étoit plutôt une parallele d'environ 100 toiſes de front, ouverte à 90 toiſes du foſſé du Fort, dans un terrein embarraſſé d'abattis & de troncs d'arbres. Cette parallele achevée à cinq heures du matin, fut perfectionnée par les Travailleurs du jour, qui y firent les chemins de communication, & commencerent l'établiſſement des batteries. Le feu des Ennemis qui depuis la pointe du jour avoit été très-vif, ceſſa vers les ſix heures du ſoir; & l'on s'apperçut que la Garniſon avoit évacué le Fort Ontario, & paſſé de l'autre côté de la riviere dans celui de Choueguen. Elle abandonna, en ſe retirant, 8 pieces de canon & quatre mortiers.

Le Fort ayant auſſi-tôt été occupé par les Grenadiers de tranchée, des Travailleurs furent commandés pour continuer la communication de la parallele au bord de la Riviere, où, dès l'entrée de la nuit, on commença une grande batterie placée de façon à pouvoir non-ſeulement battre le Fort de Choueguen & le Chemin de ce Fort au Fort Georges, mais encore prendre à revers le retranchement qui entouroit le premier de ces Forts. Vingt pieces de canon furent chariées à bras d'hommes pendant la nuit; & ce travail employa toutes les Troupes, à l'exception des Piquets & Gardes du Camp.

Le 14, à la pointe du jour, le Marquis de Montcalm ordonna au Sieur de Rigaud de paſſer à gué de l'autre côté de la Riviere avec les Canadiens & les Sauvages, de ſe porter dans les Bois, & d'inquieter la communication au Fort Georges où les Ennemis paroiſſoient faire de grandes diſpoſitions. Le ſieur de Rigaud exécuta cet ordre ſur le champ. Quoiqu'il y ait beaucoup d'eau dans cette Riviere, & que le courant en ſoit très-rapide, il s'y jetta, la traverſa avec les Canadiens & les Sauvages, les uns à la nage, d'autres dans l'eau juſqu'à la ceinture ou juſqu'au cou, & ſe rendit à ſa deſtination, ſans que le feu de l'Ennemi fût capable d'arrêter un ſeul Canadien ni Sauvage.

A neuf heures, les Aſſiégeants eurent neuf pieces de canon en état de tirer; & quoique juſqu'alors le feu des Aſſiégés eût été ſupérieur, ils arborerent à dix heures le Drapeau blanc. Le Sieur de Rigaud renvoya au Marquis de Montcalm deux Officiers que

le Commandant du Fort lui avoit adressés pour demander à capituler. La Capitulation fut ſur le champ arrêtée ; & les conditions furent que la Garniſon ſeroit priſonniere de guerre, & que les Troupes Françoiſes prendroient dans le moment poſſeſſion des Forts. On a déja dit qu'elles avoient occupé la veille celui d'Ontario. Le Sieur de Bourlamaque, nommé Commandeur des Forts Georges & Choueguen, en prit poſſeſſion avec deux Compagnies de Grenadiers & les Piquets de la tranchée ; & il fut chargé de la démolition de tous les Forts & du déblaiement de l'Artillerie & des munitions de guerre & de bouche qui s'y trouverent.

La célérité de nos Ouvrages dans un terrein que les Ennemis avoient jugé impraticable, l'établiſſement de nos batteries fait ſi rapidement, l'idée que ces travaux ont donnée du nombre des Troupes Françoiſes, la mort du Colonel Mercer, Commandant de Choueguen, tué à huit heures du matin, & plus que tout encore, la manœuvre hardie du ſieur de Rigaud, & la crainte des Canadiens & des Sauvages qui faiſoient déja feu ſur le Fort, ont ſans doute déterminé les Aſſiégés à ne pas faire une plus longue défenſe.

Ils ont perdu cent cinquante-deux hommes, y compris quelques Soldats tués par les Sauvages en voulant ſe ſauver dans les Bois. Les nombre des priſonniers a été de plus de ſeize cents, dont quatre-vingt Officiers. On a pris auſſi ſept Bâtiments de guerre, dont un de dix-huit canons, un de quatorze, un de dix, un de huit, & les trois autres armés de pierriers, outre deux cents Bâtiments de transport ; & les Officiers & Equipages de ces Bâtiments ont été compris dans la Capitulation de la Garniſon qui étoit compoſée de deux Régiments de Troupes réglées de Shirley & Pepperel, & du Régiment de Milices de Shuyler. L'Artillerie qu'on a priſe conſiſte en cinquante-cinq pieces de canon, quatorze mortiers, cinq obuſiers & quarante-ſept pierriers, qu'on a enlevés avec une grande quantité de boulets, bombes, balles & poudre, & un amas conſidérable de vivres.

Le Marquis de Montcalm n'a perdu que trois hommes, ſavoir un Canadien, un Soldat & un Canonier, outre la perte du ſieur de Combles ; & il n'y a eu dans les différents Corps de Troupes qui étoient ſous ſes ordres, qu'environ vingt bleſſés, qui tous le ſont fort légérement. Le ſieur de Bourlamaque & les Sieurs de Palmarol, Capitaine des Grenadiers, & Duparquet, Capitaine au Régiment de la Sarre, ſont de ce nombre.

Le 21 du même mois d'Août, toutes les démolitions étant achevées, le tranſport des Prisonniers, de l'Artillerie & des vivres fait, le Marquis de Montcalm ſe rembarqua avec ſes Troupes, & ſe rendit, ſur trois diviſions, à la Baie de Niaouré, d'ou les différents Corps ſe ſont portés aux deſtinations reſpectives que leur avoit indiquées le Marquis de Vaudreuil, qui à fait dépoſer dans les Egliſes de Quebec & des trois Rivieres, avec les cérémonies ordinaires, les quatre Drapeaux des Régiments de Troupes réglées de Shirley & Pepperel, & celui du Régiment de Milices de Shuyler.

Le ſuccès de cette expédition a répandu une joie générale dans la Colonie, où l'on en connoit, plus qu'ailleurs, tous les avantages. Elle ſe trouve par-là delivrée des juſtes inquiétudes que lui donnoit l'établiſſement de Choueguen. Elle voit la communication avec le pays d'en-haut & avec toutes les Nations Sauvages ſes alliées, à l'abri des troubles auxquels elle étoit expoſée. Elle ne craint plus d'être attaquée de ce côté-là, du moins avec la ſupériorité que donnoit aux Anglois l'établiſſement qu'on vient de leur enlever, & qui les mettoit en état de dominer ſur les Lacs, où ils avoient déja formé une Marine. Elle eſt en état déſormais de réunir ſes forces pour la défenſe de ſes Frontieres; & elle a la ſatisfaction de devoir cet heureux changement, dans ſa ſituation, aux ſecours puiſſants que le Roi a eu la bonté de lui envoyer.

Elle a fait éclater les ſentiments les plus touchants de respect & de reconnoiſſance pour ces nouvelles marques de la protection de Sa Majesté; & elle ſeconde, avec tout le zele qu'on peut attendre du peuple le plus fidele & le plus attaché à ſon Prince, les ſoins infatigables que ſe donnent, pour ſa defenſe, le Marquis de Vaudreuil, ainſi que le Marquis de Montcalm, & les autres Officiers qu'en ſont chargés ſous les ordres de ce Gouverneur.

Avec Permission. 1756.

219521